

JUSTIFICATIF DE DEPLACEMENT

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Nom et Prénom du candidat :

Date de naissance :/...../.....

Moyen de déplacement :

Certifie le caractère indispensable de mon déplacement entre mon domicile et le lieu :

(rayer la mention inutile)

- Du centre d'examen des affaires maritimes (Rennes ou St-Malo)
- Du centre de formation (44 rue dauphine 35400 St-Malo ou 8 ZA la Brosse 35520 La Chapelle des Fougeretz)
- Du lieu de formation pratique (port des Sablons à St-Malo)

qui à lieu le :/...../.....

Nom adresse et cachet de l'établissement de formation du candidat :

L'Atelier du large
44 rue Dauphine 35400 St-Malo
8 ZA la Brosse 35520 La Chapelle des Fougeretz

SARL L ATELIER DU LARGE
RCS 799074083 0290227605
BATEAU-ÉCOLE 35031/2013
WWW.ATELIERDULARGE.FR

Fait à :

Le :